



Information sur l'utilisation selon les  
prescriptions suisses de protection incendie  
AEAI

## Reconnaissance AEAI N° 26341

**Titulaire**  
FeuerschutzTeam AG  
Kirchstrasse 3  
5505 Brunegg  
Suisse

**Fabricant**  
FeuerschutzTeam AG  
5505 Brunegg  
Suisse

**Groupe** 204 - Parois intérieures, non portantes

**Produit** FST VOLLWAND PRESTIGE EI60 54MM

**Description** Cloison avec cadre en bois dur, remplissage avec panneaux de particules (E=38mm), recouverte des deux côtés de plaques HDF (E=2x4mm), E=54mm.

**Utilisation** EI 60  
Htest=3000mm  
Utilisation voir pages suivantes

**Documentation** ift, Rosenheim: Rapport d'essai '13-000198-PR01 (PB-F12-01-de-01)' (27.03.2013); IBS, Linz: Rapport d'expertise '321080214-3' (02.09.2021)

**Conditions d'essai** EN 1364-1; EN 1363-1

**Appréciation** Résistance au feu EI 60

**Durée de validité** 31.12.2030  
**Date d'édition** 18.12.2025  
**Remplace l'attestation du** 27.04.2022

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie





## Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, chapitre 13.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes, du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.

- Diminution de la hauteur.
- Augmentation de l'épaisseur du mur.
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs.
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur.
- Diminution de l'espacement des montants.
- Diminution des entraxes des fixations.

### EXTENSION EN LARGEUR

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax=illimitée

### EXTENSION EN HAUTEUR

Lorsque la hauteur des constructions était de 3m au minimum lors de l'essai, il est permis de l'augmenter jusqu'à 4m dans les conditions suivantes :

- si le déplacement latéral maximal de l'élément d'essai n'a pas dépassé 100mm ;
- les jeux d'expansion sont augmentés proportionnellement.
- Exigence remplie: Hmax=4000mm

## Extension du domaine d'application

Les extensions du domaine d'application directe sont réglées dans le document ci-après:

Rapport d'expertise IBS Linz n° 321080214-4 du 02.09.2021

- Installation de câbles électriques (20x20mm)
- Installation boîte électrique HWD90 (205x83x50mm)
- Installation de l'interrupteur FELLER (54x32x35mm)
- Raccord au plafond extensible, avec profilés en aluminium ou en acier
- Doublage :  
Bois ou matériaux bois, d'un côté ou des deux côtés : Emax=35mm  
Matériau RF1, d'un côté ou des deux côtés : Emax=35mm  
Plaques de plâtre, d'un côté ou des deux côtés : Emax=19mm
- Autres variantes selon expertise